

« Formation des élus : les subventions »

Obtenir des subventions et financer ses projets sont deux atouts primordiaux pour l' élu d'une commune.

Les subventions permettent de faire avancer les territoires dans leur rayonnement ou dans leur adaptation.

C'est pourquoi, un élu doit avoir la pleine maîtrise de ce sujet, pour faire grandir sa commune mais également pour savoir monter ses projets futurs.

Public visé

- Elus municipaux - Candidats
- DGS - collaborateurs
- Secrétaire de mairie

Prérequis

La formation ne nécessite aucun prérequis et repose sur une démarche volontaire.

Axes de compétences visés

- Obtenir des financements pour ses projets
- Développer sa commune avec des projets structurants

Profil de l'intervenant

Elus – collaborateur - DGS

Objectifs de formation

- *Connaître les compétences propres de chaque collectivité et EPCI afin de permettre à l' élu de cibler son besoin et son interlocuteur pour l'élaborer ses plans de financement.*

- Analyser quelles sont les différentes subventions proposées par les co-financeurs afin de permettre d'obtenir le meilleur financement pour votre commune et ainsi réaliser vos projets structurants sans impacter votre budget d'investissement.
- Déterminer les critères permettant d'obtenir une dérogation pour mobiliser un financement à 100% de certains projets communaux.

Programme

1. Savoir identifier les compétences propres de chaque collectivité et EPCI afin de permettre à l'élu de cibler son besoin et son interlocuteur afin d'élaborer ses plans de financement

- Quelles sont les différentes collectivités
- Qu'est-ce qu'un EPCI
- Qu'est-ce qu'un SIVOM
- Qu'est-ce qu'une communauté de commune
- Identifier leurs compétences propres

2. Maîtriser quelles sont les différentes subventions proposées par les co-financeurs afin de permettre d'obtenir le meilleur financement pour sa commune et ainsi réaliser vos projets structurants sans impacter votre budget d'investissement

- Apprendre à définir son besoin
- Apprendre à identifier les co-financeurs mobilisables
- Connaître les dotations de l'Etat

3. Déterminer les critères permettant d'obtenir une dérogation pour mobiliser un financement à 100% de certains projets

- Quelles sont les dossiers éligibles à la dérogation
- A qui et comment formuler une demande de dérogation

Modalités pédagogiques



La démarche articule réflexion et étude de cas au travers d'un support théorique et d'exemples concrets.

Modalités d'évaluation

Présence sur l'intégralité du programme, compréhension de la méthode et des études de cas concrets.

Moyens pédagogiques

Supports pédagogiques de l'intervenant

Modalités pratique

- **Durée** | 5h
- **Date** | à définir
- **Modalités de formation** | Formation en présentiel, groupe de 15 personnes maximum
- **Niveau** | Débutant – 1^{er} niveau
- **Tarif** | Prix unitaire 400€ HT/ élu. Taux horaire : 80€ ht/ Heure. Dégressivité : 70€ Ht/ heure / élu à partir de 7 élus.
-